

PLAN DE CIRCULATION ET DE RASSEMBLEMENT DES ÉLÈVES

PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTRÉE

Emplacement des attentes des classes à 7 h 55 – 10 h – 12 h 45 et 15 h 45 et temps de récréations :

Les classes de AEPE1 – AEPE2 – 1STI2D – TSTI2D :

Point de rassemblement d'attente des professeurs avant la montée en classe et le temps de récréation au **bâtiment du gymnase** devant les points de rassemblement en face de la cafétéria (point de rassemblement incendie). **Ces élèves passeront pour s'y rendre, dès leur arrivée dans le lycée, par la gauche qui mène aux jardins et à la cantine.**

Les classes de ELEC1 – ELEC2 – 2MELEC – 1MELEC – TMELEC :

Point de rassemblement d'attente des professeurs avant la montée en classe et le temps de récréation dans **la petite cour devant les salles d'électricité** en allant vers le gymnase par l'intérieur, près de la salle 05.

Les classes de STRE – 4PP – 3PM1 – 3PM2 :

Point de rassemblement d'attente des professeurs avant la montée en classe et le temps de récréation à leur ancien emplacement, **devant les bureaux de la direction.**

Ainsi, les autres classes restent à proximité de leur « emplacement poteau » habituel, toutefois, il leur sera demandé de s'écarter davantage puisque nous récupérons plus d'espace.

Sens de circulation des montées et des descentes :

Les classes qui ont cours dans les salles suivantes monteront et descendront par **l'escalier de gauche** (celui près des bureaux de la direction) :

- 101 – 102 – 103 – 104 – 10 – 106 – 107
- 201 – 201 bis - 202 – 203 – 204 – 205 – 206 – 207
- 301 – 302 – 303 – 304 – 305 – 307

Les classes qui ont cours dans les salles suivantes monteront et descendront par **l'escalier de droite** (celui près de la salle des professeurs-personnels) :

- 113 – 112 – 111 – 110 – 114 – 115 – 109 – 108 - 501
- 213 – 212 – 211 – 210 – 209 – 208
- 313 – 312 – 311 – 310 – 309

Pour l'accès à la salle 502, le passage se fera par **le petit escalier extérieur** menant au bureau du DDFPT.

Les étudiants de BTS sont autorisés à utiliser **les escaliers intérieurs** :

- BTS SN et Bâtiment par la gauche.
- BTS MCO par la droite.

Sorties à 11 h 50 et 15 h 35 – 16 h 40 – 17 h 35 :

Il est vivement demandé aux élèves de **ne pas se regrouper** durant le contrôle des sorties, ils doivent impérativement **respecter la distanciation d'1 mètre entre chaque élève**, notre cour le permet. Pour gagner du temps, ils doivent préparer leur carnet de correspondance à l'avance. Sans carnet, l'élève n'est pas autorisé à sortir.

Rappel, seuls les élèves externes sont autorisés à sortir sur le temps du déjeuner. Les sorties entre les cours ne sont pas autorisées.

Il est formellement **interdit** d'attendre sur le pont devant l'établissement et ses abords, les élèves doivent soit rentrer chez eux directement soit rester dans l'enceinte de l'établissement (mesures de confinement et de sécurité Vigipirate). Le port du masque reste obligatoire dès leur sortie du lycée.

Récréations et temps de pause :

Selon la durée des séances, certaines classes ont la récréation soit à :

- 9 h 25 – 9 h 50 – 10 h 25 pour le matin
- 14 h 40 – 15 h 10 – 15 h 35 pour l'après-midi

À respecter impérativement, les élèves sont donc dans l'espace cour qui leur est dédié et sous la surveillance d'un assistant d'éducation. La circulation des élèves doit être réduite sur ce temps-là.

Les temps de pause exceptionnels **ne sont plus autorisés sur les extérieurs** mais en classe pour éviter la circulation des élèves. Par exemple, un cours de 2 h avec les collégiens de 8 h à 9 h 50, si il y a une pause à 9 h, celle-ci se fait sous la responsabilité de l'enseignant dans la classe. *À chaque changement d'enseignant, il est demandé à l'enseignant d'attendre l'arrivée de son collègue afin de ne pas laisser les élèves sortir de la classe et sans surveillance.*

Rappel des mesures de nettoyage

Le matin, avant l'arrivée de tous, les salles sont aérées. Il incombe ensuite à chaque enseignant d'aérer au minimum toutes les heures.

Les tables et ordinateurs sont nettoyés le soir. Toutefois, il a été mis en place que les élèves, avec rappel de leur enseignant, nettoient leur poste de travail à leur arrivée en classe.

Les poignées, bancs et tables sont nettoyés à la mi journée et le soir.

Chaque élève doit avoir sur lui un flacon de gel hydroalcoolique et porter convenablement son masque.

Des points de lavage des mains sont disponibles dans l'enceinte de l'établissement :

- Dans les toilettes (savon),
- Dans tous les bureaux (des distributeurs de gel hydroalcoolique).

Chacun doit se laver les mains au minimum :

- À l'arrivée dans l'établissement
- Avant et après la récréation
- Avant et après le déjeuner
- À la sortie du lycée

Mesures de prévention

Il est impératif **de maintenir votre enfant chez vous** en cas de :

- fièvre (38°C ou plus)
- apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille
- test positif
- membre de la famille testé positif
- identification comme contact à risques (sauf si élève vacciné)

Vous devez prévenir l'établissement par téléphone ou par mail.

Les gestes barrières sont à respecter scrupuleusement :



Le masque est, à ce jour, obligatoire en intérieur comme en extérieur.

La Direction
Du LTPC Sainte Louise de Marillac